

RANA : César des lycéens



LE PROJET

Description :

La Cérémonie des « César » récompense les **talents et les œuvres françaises** marquantes de l'année cinématographique écoulée. Depuis 2019, un César des Lycéens est remis à l'un des **7 films** en lice. **Le calendrier en est assez contraint** : visionnage des films entre l'annonce des nominations aux César, fin janvier et le jour de la Cérémonie fin février. Chaque élève dispose d'une voix.

Des représentants de la classe lauréate se rendent à **Paris pour la remise du prix** par le ministre de l'Éducation nationale et le président de l'Académie des « César ».

La participation **concerne exclusivement les classes de Terminale**, retenues **selon les critères** suivants concernant l'établissement : existence d'un enseignement "cinéma", richesse des projets cinématographiques, partenariat avec une salle de cinéma, qualité des installations de projection dans l'établissement (1 à 2 lycées par département selon les années).

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Cinéma Audiovisuel

Partenaires :

Ministère de l'Éducation nationale - Ministère de la Culture - Académie des arts et techniques du cinéma - Réseau Canopé - FNCF

Articulation avec un projet 1^{er} degré : **Non**

LES PARTICIPANTS : à préciser

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Classes et niveaux et effectif prévisionnel

Intervenant

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer : Fréquenter un lieu culturel lors des projections et participer à une rencontre nationale qui privilégie l'échange avec les professionnels du cinéma

Pratiquer : Participer à des débats et activités pédagogiques autour des films en qualité de membres de jury

Connaître : Découvrir un événement culturel national majeur, se familiariser avec la création cinématographique française contemporaine et découvrir les métiers du cinéma

Restitution : publication sur le site de la DAAC des activités menées.



Étapes prévisionnelles :

- **Novembre** : Inscription en ligne ([Eduscol](https://eduscol.education.fr))
 - **Début janvier** : Information par courriel des classes retenues.
 - **3^{ème} semaine de janvier** : Annonce des nominations lors de la conférence de presse de l'Académie des « César », suivie d'une journée de réunion à Paris des professeurs référents des classes retenues.
 - **Début février** : Diffusion des fiches de présentation et ressources pour chaque film.
 - **Février** : Visionnage des films, débats en classe, vote en ligne.
 - **Fin février** : Annonce du film lauréat.
- L'équipe du film lauréat s'entretient avec les élèves jurés à l'issue de la cérémonie de remise du « César des Lycéens ».
- **Mi-mars** : Cérémonie de remise du « César des Lycéens » dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Ministère : 2 €

FNCF : 1€ par billet pour les films vus en salle.

Crédits académiques : les déplacements à Paris précités en « Étapes prévisionnelles » (un enseignant en janvier, et un enseignant et quelques élèves en mars).

Ce qui reste à financer par l'établissement :

L'établissement prévoit sur fonds propres le transport et le reste à charge d'1 € par billet pour les visionnements en salles. Possibilité d'inscrire l'action dans un projet pour un financement par la Région (PEJ/mobilité collective) du voyage à Paris pour un nombre plus important d'élèves.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/1801/cesar-des-lyceens>

Contacts :

Académie Bordeaux : Sophie Balagayrie - sophie.balagayrie@ac-bordeaux.fr

Académie de Limoges : Jean-François Le Van - hien.le-van@ac-limoges.fr

Académie de Poitiers : daac-cinema@ac-poitiers.fr

